



COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 23 MAI 2020

AM/PB/LAG _____ – Dpt 2020/S/ /DAG
Réf. : CRE

Le Conseil municipal nouvellement élu s'est réuni en séance publique le samedi 23 mai 2020 à 11 heures sous la présidence de Monsieur André Molino, maire sortant.

Après avoir procédé à l'installation du nouveau Conseil municipal, Monsieur André Molino a cédé la présidence à Monsieur Arthur MELIS, doyen de l'assemblée en vue de l'élection du maire.

CONSEIL MUNICIPAL
Election du maire

Monsieur André Molino a fait acte de candidature
Suite aux opérations électorales, Monsieur André Molino a été élu maire avec 30 voix.
(délibération n°01.05.2020)

CONSEIL MUNICIPAL
Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil municipal,
DECIDE de fixer à 9 le nombre d'adjoints au maire.
(délibération n°02.05.2020 adoptée à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Madame Angélique ORENGO, Monsieur Patrick Fornerone, Madame Martine Carmona)

CONSEIL MUNICIPAL
Election des adjoints

Seule la liste « Ensemble pour Septèmes » conduite par André Molino a déposé sa candidature pour les postes d'adjoints.

Suite aux opérations électorales, la liste « Ensemble pour Septèmes » a été élue avec 30 voix.

Sont donc proclamés élus les neufs adjoints au maire dans l'ordre suivant :

- Sophie Celton :Première adjointe
- Gérard Guerrero :Deuxième adjoint
- Louisa Hammouche :Troisième adjointe
- Arthur Mélis :Quatrième adjoint
- Sylvie Laurent :Cinquième adjointe
- Emilien Goguel-Mazet :Sixième adjoint
- Christine Arnaudo :Septième adjointe
- Hocine Ben Saïd :Huitième adjoint
- Carole Halgand :Neuvième adjointe

(délibération n°03.05.2020 – 3 abstentions)

Le Conseil municipal est désormais composé ainsi qu'il suit :

André Molino, Maire

Sophie Celton, Gérard Guerrero, Louisa Hammouche, Arthur Mélis, Sylvie Laurent, Emilien Goguel-Mazet, Christine Arnaudo, Hocine Ben Saïd, Carole Halgand, Adjoints.

Patrick Magro, Denis Cani, Gérard Escoffier, Patrick Dubesse, Marie-Catherine Bianco, Hélène Ferrandi, Roselyne Mandras, Manuel Pinto, Djelloul Ouaret, Ludovic Di Méo, Anne Olivero, Gaëlle Lecoq, Virginie Autié, Sophia Fellahi-Talbi, Audrey Cermolacce, Jérémy Martinez, Carole Alboréo, Paul Bonzi, Maëva Challies-Sanchez, Bertrand Connin, Martine Carmona, Patrick Fornerone, Angélique Orenge, Conseillers municipaux.

Conformément à l'article L.2121-27 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a procédé à la lecture de la Charte de l' élu local prévue à l'article L.1111-1-1 du même code.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.